

**DIPLÔME DÉLIVRÉ**

Master - (Niveau 7)

Code RNCP : 31 471

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Eric Andonoff,
Maitre de conférences,
Université Toulouse Capitole

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Professeurs des universités (liste indicative) :
Sylvain Cussat-Blanc, Chantal Soulé-Dupuy

Maitres de conférences (liste indicative) :
Julien Aligon, Eric Andonoff, Alain Berro,
David Navarre, Ronan Tournier, Jiefu Song

Professionnels (liste indicative) :
Ahmed Cricket (Orange), René Pelfresne
(CNRS), Raphaëlle Bour

**MÉTHODES ET MOYENS
PÉDAGOGIQUES**

Les séances de formation se déroulent dans une salle de cours dédiée équipée d'un vidéoprojecteur avec connexion internet. Une salle informatique est réservée en priorité à la formation. Certains cours se déroulent dans une salle de pédagogie active. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation, bibliothèques de l'université, Learning Center.

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>

ORGANISATION

La durée de la formation représente un volume horaire de **467 heures** (examens et accompagnement compris) réparti sur **12 mois de septembre à septembre**.

Après une immersion en entreprise, les fondamentaux permettant d'intégrer l'entreprise sont traités pendant 6 semaines ensuite, tout au long de l'année le rythme est de 4 semaines en entreprise, 4 semaines à l'université.

**OBJECTIFS**

Le Master MIAGe vise à former des cadres dédiés à l'ingénierie des systèmes d'information des organisations. Confrontées à des problèmes de restructuration de leur informatique et de choix stratégiques en matière d'architecture de leur système d'information, les organisations d'aujourd'hui ont besoin de professionnels de haut niveau, possédant une solide formation en matière de gestion et d'organisation des entreprises tout en dominant les aspects techniques de la conception et du développement des systèmes d'information.

L'objectif du MASTER 2 MIAGe parcours IPM est de former des cadres pouvant accompagner une entreprise dans l'évolution de son SI au travers de l'analyse, de la modélisation et de l'informatisation des processus métiers dans un environnement technologique adapté, pouvant notamment reposer sur des architectures orientées services. Ils pourront participer à la mise en place des nouveaux processus avec la gestion du changement associé. Ils seront amenés à prendre en charge des projets d'informatisation du système d'information, de la définition des besoins jusqu'à leur réalisation, dans un contexte fortement évolutif.

**PUBLICS VISES ET CRITERES D'ADMISSION**

Formation à effectif limité (42 apprenants)

Conditions préalables à la candidature

Droit à poursuite d'études : l'étudiant ayant été sélectionné à l'Université Toulouse Capitole en 1^{ière} année de master Mention MIAGE peut s'inscrire dans l'un des parcours-types de la Mention après accord de la commission pédagogique.

Pour tous les autres cas : l'admission en Master 2 pour les étudiants ne bénéficiant pas d'un droit à poursuite d'études dépend des capacités d'accueil et est subordonnée au succès à un concours ou à l'examen d'un dossier.

Accès au public en reprise d'études au titre de la validation soit des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger soit des acquis d'expérience, ou ayant bénéficié d'une dispense de parcours dans le cadre du dispositif VA85.

Sélection des candidats

L'admission dans cette formation relève d'un accès sélectif et est prononcée au vu de l'ensemble du dossier universitaire et/ou professionnel du candidat. L'admission peut être subordonnée à l'acquisition de certains prérequis. L'admission est prononcée par le Président de l'université sur proposition de la commission d'admission.

Chaque retour à l'université est consacré à un pôle de compétences avec une pédagogie par projet.

MASTER 2 INGENIERIE DES PROCESSUS METIERS - IPM

CONTRAT D'APPRENTISSAGE - CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



COMPETENCES VISEES

Le parcours IPM du Master MIAGe apporte les bases théoriques et les compétences technologiques permettant de :

- Evaluer les besoins, évaluer les implications de nouvelles solutions informatiques, identifier les méthodes et standards possibles dans le cadre d'une mise en œuvre du changement ;
- Comprendre et appliquer les méthodologies, outils et processus permettant de gérer des projets ;
- Définir les solutions informatiques les plus adaptées à la politique informatique générale et aux besoins des utilisateurs/clients ;
- Concevoir et développer une application conforme aux spécifications requises par sélection ou proposition d'architectures logicielles.
- Définir, améliorer et préciser une stratégie par identification des processus critiques affectant la fourniture des services et la performance des produits, l'utilisation des normes pour formuler des objectifs de gestion de la qualité de service, de produit et de processus dans un processus d'amélioration continue ;
- Rechercher et évaluer la conception des processus informatiques à partir de sources diverses pour mettre en œuvre et conduire des améliorations qui renforceront la compétitivité.

Le passage de la théorie à la pratique se fait en utilisant les architectures/outils/langages suivants : BPM, SOA, UML, Java, Java J2E, SQL, PL/SQL, OLAP, Hadoop, NoSQL, SCRUM, XP, KANBAN, management visuel, gamification.



PROGRAMME

Semestres 3 et 4 - 467 heures

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Applications orientées services – 30h• Programmation objet – 48h• Développement d'applications internet – 42h• Industrialisation du développement – 30h• Recueil des besoins Agile – 24h• Management Agile – 24h• Analyse et conception des objets SI – 48h | <ul style="list-style-type: none">• Ingénierie des processus métiers – 39h• Intégration de données – 33h• Big Data – 39h• Urbanisation et architectures d'entreprises – 15h• Architecture fonctionnelle des SI – 15h• Anglais – 30h• Conférences – 50h |
|---|--|

Volume horaire global de 467 heures



CONTROLE DES CONNAISSANCES

Les modalités du Contrôle des Connaissances sont données en début de session ; elles définissent le mode d'obtention du diplôme national : Master mention MIAGe parcours type IPM. Le format adopté pour ce contrôle des connaissances est le contrôle continu : l'évaluation se déroule tout au long de l'année, au fur et à mesure de l'avancement des cours ; elle peut prendre la forme d'un contrôle sur table classique, d'un rendu de travaux, d'un projet agrémenté d'une soutenance...

MASTER 2 INGENIERIE DES PROCESSUS METIERS - IPM

CONTRAT D'APPRENTISSAGE - CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



DEBOUCHES PROFESSIONNELS

La priorité des actions entreprises dans le cadre du Master 2 MIAGe parcours IPM (ex. Master 2 Ingénierie et Gestion des Systèmes d'Information -IGSI-) est de former aux nouveaux métiers nés de la banalisation de l'informatique. Confrontées à des problèmes de restructuration de leur informatique et de choix stratégiques en matière d'architecture de leur système d'information, les organisations d'aujourd'hui ont besoin de professionnels de haut niveau, possédant une solide formation en matière de gestion et d'organisation des entreprises tout en dominant les aspects techniques de la conception et du développement des systèmes d'information. Les métiers visés sont :

- Consultant BPM (Business Process Management), Consultant ERP (Entreprise Ressource Planning)
- Consultant SI métier, Consultant nouvelles technologies, Consultant stratégie informatique
- Business Process Application Manager
- Chief Data Officer, Data Manager, Data Architect
- Ingénieur d'Etudes, Ingénieur Analyste, Ingénieur des Systèmes d'Information
- Responsable Administration de Données, Ingénieur Conseil Bases de Données
- Administrateur du Système d'Information, Architecte concepteur du Système d'Information
- Gestionnaire des changements technologiques, Auditeur interne ou externe
- Concepteur développeur
- Scrum master, Proxy Product Owner



CONTACTS

Suivi de l'alternance (apprentissage et professionnalisation) et formation continue :

SERVICE DE L'EXECUTIVE EDUCATION AND DIGITAL UNIVERSITY (EEDU)

Site de la Manufacture des Tabacs - Bâtiment Q - 1^{er} étage - 21, allée de Brienne – Toulouse

Pôle alternance - 05 61 12 87 93 ou 05 61 12 87 12 - bureaux MQ 101 ou MQ 103 - alternance.fcv2a@ut-capitole.fr

Suivi de scolarité et organisations des examens

Site de la Manufacture des tabacs – Bâtiment F – 1^{er} étage – 21 allée de Brienne – Toulouse

05 61 63 39 52 - bureau MF 110 - Scolarite.informatique@ut-capitole.fr



TARIFS (ANNEE UNIVERSITAIRE 2024/2025)

Le Master 2 MIAGe parcours type IPM en apprentissage est rattaché à MidiSup qui réunit écoles d'ingénieurs et UT Capitole.

Tarifs pour les contrats d'alternance

Contrat d'apprentissage : 9 000 € - secteur privé / secteur public

Contrat de professionnalisation : nous consulter

Prise en charge par l'entreprise et son OPCO pour le secteur privé

